



LA FAO ET LA FORESTERIE

Un groupe d'experts de haut niveau met en évidence la contribution des forêts aux OMD

Un groupe de haut niveau formés de six experts forestiers, invité à conseiller la FAO sur ses programmes et priorités en matière forestière, a donné des avis sur la manière dont la FAO peut contribuer à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies, notamment ceux visant la durabilité de l'environnement et la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim. En attirant l'attention sur cette contribution, il a souligné les liens entre la gestion durable des forêts et le développement durable, tels que les a reconnus le Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) en 2002.

Le groupe d'experts, qui s'est réuni les 10 et 11 janvier 2005, a identifié plusieurs façons dont la FAO peut offrir un appui aux pays qui s'efforcent de réaliser les OMD. Il a recommandé qu'elle les aide à analyser les liens entre les forêts et la pauvreté dans leur contexte national, à accroître la visibilité du secteur forestier dans leur document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et leurs autres plans de développement durable, et à mettre davantage l'accent sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire dans leurs programmes forestiers nationaux. Le groupe a reconnu le rôle clé que joue la FAO en encourageant les OMD et leurs liens avec les forêts et en renforçant la collaboration régionale et sous-régionale à cet égard.

Il a recommandé en outre que, tout en encourageant la réalisation des OMD, la FAO continue à appuyer les efforts des pays visant à intensifier les processus participatifs dans le secteur forestier, et à promouvoir la responsabilité sociale institutionnelle dans le secteur forestier privé.

Les avis du groupe arrivent à un moment où l'attention internationale et les efforts nationaux se concentrent sur la réalisation de ces objectifs. La FAO entreprend à l'heure actuelle une importante

évaluation de ses activités visant à assurer le maximum de soutien aux OMD. La Réunion ministérielle sur les forêts et la dix-septième session du Comité des forêts de la FAO, tenues toutes deux à Rome en mars, ont sensibilisé ultérieurement l'opinion publique au rôle des forêts dans le développement durable et à leur contribution potentielle à la réalisation des OMD. Des chefs d'Etat et d'autres hauts fonctionnaires publics se réuniront au Siège des Nations Unies à New York en septembre 2005 pour prendre part au débat de haut niveau de l'Assemblée générale en vue d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et des OMD des Nations Unies.

Pour souligner l'importance des forêts, le groupe a également recommandé d'organiser une Année internationale de la forêt à célébrer dans tout le système des Nations Unies. L'année 2009 a été suggérée et elle coïnciderait avec le prochain Congrès forestier mondial.

Infosylva - nouvelles forestières de la FAO et du monde

La FAO a lancé récemment un nouveau service électronique gratuit d'information qui offre régulièrement aux abonnés des nouvelles et des informations sur les forêts. *Infosylva* comprendra des nouvelles de la FAO aussi bien que des liens à des coupures de presse choisies, tirées de journaux et revues publiés dans le monde et disponibles en ligne en anglais, espagnol et français. L'objectif de ce bulletin électronique est de renseigner les lecteurs sur les événements forestiers décrits par les médias internationaux et de favoriser la discussion.

Toutes les personnes intéressées pourront s'abonner en envoyant une demande par courrier électronique à: mailserv@mailserv.fao.org; le sujet ne devra pas être spécifié et le message du texte devra dire: [subscribe INFOSYLVA-L](mailto:subscribe%20INFOSYLVA-L)





Poursuivre le processus d'harmonisation des définitions forestières

Etablir une terminologie commune pour parler des forêts est d'une importance cruciale pour les processus internationaux de politique forestière. Des définitions forestières convenues mutuellement simplifieraient l'établissement des rapports, réduiraient les coûts relatifs aux accords internationaux, faciliteraient la communication et les négociations entre parties prenantes et favoriseraient les rapports avec les médias et le grand public.

C'est dans cet esprit que la FAO a convoqué la troisième réunion d'experts sur les définitions forestières à Rome du 17 au 19 janvier 2005. Plus de 60 experts forestiers venus de 30 pays et de nombreuses organisations internationales ont participé à la réunion qui a été organisée conjointement par le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR), le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sous la tutelle du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF).

Poursuivant un processus qui avait démarré lors des deux réunions d'experts précédentes tenues en 2002, la consultation se proposait de passer en revue les faits survenus dans les processus d'établissement de rapports forestiers depuis la deuxième réunion, et d'harmoniser, dans la mesure du possible, les définitions relatives aux

ressources forestières et aux diverses interventions humaines dans la gestion des forêts. Les principaux termes objet des débats étaient les forêts naturelles, les forêts artificielles, les plantations forestières, les arbres hors forêt et les forêts gérées et non gérées. La réunion s'est déroulée en partant du principe que l'harmonisation n'est pas la normalisation, c'est-à-dire que l'objectif n'est pas nécessairement d'établir des définitions communes mais d'améliorer la cohérence, la compatibilité et la comparabilité.

La réunion est parvenue, d'une manière générale encore que non unanime, à un accord sur les définitions de travail relatives aux forêts naturelles, aux forêts artificielles et aux plantations forestières, qui est un sous-ensemble de la forêt artificielle. Elle est également parvenue à un accord sur la définition de travail de la gestion forestière. Toutefois, les experts ont reconnu que le concept de forêt gérée et non gérée adopté lors des négociations sur les changements climatiques était plus général que celui utilisé traditionnellement dans la foresterie communautaire.

Outre la discussion de ces termes de base, plusieurs groupes ont examiné les aspects multilingues des définitions forestières; ils ont identifié des problèmes typiques et souligné la nécessité de poursuivre les travaux. Le groupe qui a discuté de l'expression «arbres hors forêt» a proposé des efforts ultérieurs d'harmonisation, y compris la participation d'experts agricoles ou appartenant à d'autres secteurs pertinents.